



Commune de CHATEAU LANDON  
NEWS LETTER N°12 OCTOBRE 2020

[photo wikipedia](#)

### **TRAVAUX**

- Nettoyage de la Butte de Saint-Séverin.
- Nettoyage du Lavoir à Fontaine en cours
- Nettoyage du Cimetière
- Réfection des toilettes au rez-de-chaussée de l'ancienne école Joubert
- Réalisation de différents marquages au sol place du marché et à différents endroits de la commune
- Remplacement de panneaux de signalisation
- Réalisation de différents travaux d'éclairage public :
  - o Pose de candélabres solaires au hameau de Bigonneau et chemin blanc du côté de l'école élémentaire,
  - o Remplacement en LED des luminaires au Moulin de Palleau, rue Charles de Gaulle, rue du Capitaine Chambon et un partie rue des Chèvres)

### **BUS COVID – 19**

Le camion de dépistage COVID sera présent jeudi 15 octobre de 10h à 13h et de 14h à 17h à l'ancienne école Joubert (vers le Local la Rivière – les Blés d'or). Ce dépistage est gratuit, il vous sera demandé votre numéro de sécurité sociale, le nom et les coordonnées de votre médecin traitant. Actuellement, les résultats sont communiqués dans les 5 – 6 jours qui suivent. Nous vous remercions de laisser la priorité aux personnes qui présentent des symptômes (difficultés respiratoires, toux, fièvre, courbatures, fatigue inhabituelle, perte de goût ou d'odorat et maux de gorge ou de tête) ou qui sont des cas contact. Cette action est mise en place à l'initiative du Conseil régional, en partenariat avec la Croix rouge, l'ordre de Malte, l'ARS Ile-de-France et la Commune de Château-Landon.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Les noms des agents recenseurs vous seront communiqués dans une prochaine newsletter.

## **COLIS DES AINES**

Cette année, au vu du contexte sanitaire, le repas des aînés est annulé. La commune offrira un colis de Noël à ses aînés de plus de 65 ans. Les inscriptions se feront exclusivement par téléphone au 01.60.55.50.20 ou par mail : [mairie@chateau-landon.com](mailto:mairie@chateau-landon.com) en précisant votre nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone. La distribution des colis se déroulera du lundi 7 au mercredi 9 décembre 2020, les après-midis de 13h30 à 16h30, dans les locaux de l'ancien Trésor Public, rue Hetzel.

## **ENS (Espace Naturel Sensible)**

L'espace naturel des Prés Patouillats au Parc de la Tabarderie, est géré par l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

Ces espaces servent à préserver les sensibilités écologiques et paysagères et à contribuer à la prévention des risques naturels d'inondation.

## **STATIONNEMENT SUR TROTTOIRS**

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

Aussi, le stationnement sur trottoir est passible d'une contravention (35 € ou 135 €) selon le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons.

## **INTERDICTION DE DEMARCHAGE DE CALENDRIERS**

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité souhaite vous alerter sur le démarchage à domicile. Seuls les pompiers et les facteurs sont autorisés à vendre des calendriers. Soyez vigilant et en cas de comportement suspect, il est essentiel d'effectuer un signalement auprès de la gendarmerie.

## **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le dossier d'information, relatif à la modification du PLU n°3, concerne la protection du linéaire commercial, est consultable en mairie jusqu'au 30 octobre 2020 inclus.

Un registre est à votre disposition en mairie (aux horaires d'ouverture) pour soumettre vos observations et commentaires.

## **TROPHEE ZERO PHYT'EAU**



Depuis quelques années, anticipant l'interdiction, la commune s'est engagée dans une démarche zéro pesticide. Aussi, mercredi 30 septembre, la commune de Château-Landon a reçu le Trophée Zéro Phyt'Eau de Seine-et-Marne environnement pour marquer son engagement. Dans cette démarche, une demande de subvention a été effectuée pour aider l'acquisition d'un broyeur et d'un débroussaillieur à lames réciproques. Ce matériel permettra une gestion différente de l'entretien des espaces publics, plus respectueux de l'environnement, des ressources en eau et de la santé publique.

## **CLOCHES DE L'ÉGLISE**

Les contacteurs de certaines cloches ne fonctionnent plus. Les réparations seront effectuées prochainement.

## **DIFFUSION ECHAPÉES BELLES**

L'émission « Echappées Belles » de France 5 diffusera un reportage sur le Moulin Matignon le 24 octobre 2020.

## **COMITE DES FETES**

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles désirant s'investir dans une association. Il permet d'offrir diverses animations aux Châteaulandonnais. Elles sont autant d'occasions de rencontres et distractions. Si vous souhaitez y adhérer, merci de contacter Mme DAUVERGNE au 06 70 34 54 77 ou par mail [cdf.fdauvergne@gmail.com](mailto:cdf.fdauvergne@gmail.com).

## **MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE ET SELON LES CONSIGNES SANITAIRES EN APPLICATION**

- Dimanche 18 octobre 2020 : Salon Toutes collections au Foyer rural

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application panneau pocket sur votre téléphone portable : <https://www.panneaupocket.com/>

Et le site de l'office du tourisme : [tourisme.chateau-landon.com/](http://tourisme.chateau-landon.com/)

Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions :

[communication.chateaulandon@gmail.com](mailto:communication.chateaulandon@gmail.com)

Citoyennement Vôtre !!!